

Image not found or type unknown



Construction ancienne en mitoyenneté de propriété

Par **vicari**, le **23/09/2010** à **07:42**

Bonjour, rnotre habitation faisait partie d'une usine vendue par lot. Sur notre propriété existe un droit de passage pour les voisins de 3.75m; donnant accès au domaine public. Une maison contigue à notre limite de propriété et possédant un accès direct sur le domaine public est en vente. Que peut ou ne peut pas faire le promoteur qui déciderait de rénover . Peut-il ouvrir d'autres ouvertures sur notre propriété, peuvent-ils installer une grue, garer des véhicules sur notre terrain? Merci